

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Présidente : Béatrice HATIER

Siège social : 52 rue Eugène Guoin 37230 Fondettes
Antenne : 2 rue de la Tour 37400 Amboise
Antenne : 31 avenue du Maine 37110 Château-Renault

Rapport d'activité 2023 par :
Priscilla PANDORE
Coordinatrice, Responsable administratif

Évènements marquants de l'année 2023 1/3



- **PARTICIPATION A L'ACTION SEVE EMPLOI**
-
- « Le programme « SEVE Emploi » vise à renforcer le retour à l'emploi durable de salariés en insertion en passant par la formation-action de structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) aux techniques de médiation active pour l'emploi. En poursuivant cet objectif, les SIAE devront être en capacité de proposer une offre de services RH aux entreprises de leurs territoires et ainsi favoriser le recrutement et le maintien en emploi de salariés issus de l'IAE. » texte mentionné sur la convention.
- **Qui porte le dispositif Seve Emploi ?** : la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) en partenariat financier avec le ministère du Travail lequel prend en charge tous les frais liés à cette formation.
- **Pourquoi avons-nous choisi d'intégrer cette formation ?** : Pour professionnaliser l'association en utilisant une nouvelle méthode de travail axé sur l'accompagnement des salariés vers une sortie dynamique pendant ou à l'issue de son parcours. C'est une formation-action pendant laquelle les Permanents appliquent immédiatement ce qu'ils apprennent.

Évènements marquants de l'année 2023 2/3

- **Durée et rythme de cette formation-action ? :**
 - 1 année : du 01/01/2023 au 31/12/2023
 - 1 réunion Permanents-Administrateurs-Coordinatrice FAS pour présentation de l'action et vérification de notre motivation
 - 8 journées de formation-action animée par une formatrice de la Fédération des acteurs de la solidarité réalisée sur Fondettes ou Amboise. Pendant ces journées : 1/2 journée de théorie, 1/2 journée de pratique : aller prospecter des entreprises, décrocher un rendez-vous, faire connaissance et amorcer un partenariat, réceptionner les besoins en recrutement, identifier les compétences et les centres d'intérêts des salariés de Touraine Entraide, animer des ateliers avec les salariés préparatoires à leurs mises en relation avec les entreprises, mettre en relation les salariés et les entreprises, négocier les conditions d'une embauche ou la mise en place d'une action partagée, être présent et médiateur, assurer le suivi dans l'emploi, préparer et animer des évènements à destination de professionnels pour les salariés en insertion de Touraine Entraide.
 - 2 journées nationales + plusieurs échanges départementaux : rencontres d'autres SIAE ayant intégré SEVE, ateliers et échanges de pratiques, bilans.

Évènements marquants de l'année 2023 3/3

- **Ce que n'est pas cette action** : il ne s'agit pas d'un service supplémentaire de Touraine Entraide à destination des entreprises comme le réalise Pôle Emploi ou les Services Emploi municipaux.
- **A qui bénéficie cette formation ?** : toutes les actions du dispositif ont pour objectif final l'accès à l'emploi des salariés en parcours de Touraine Entraide. Il n'y a pas d'actions ou de prospections réalisées si cela n'a pas d'intérêt pour au moins un salarié de Touraine Entraide.
- **Résultats apportés par cette formation** :
 - Nous avons doublé le nombre de sorties en emploi entre 2022 et 2023.
 - Les salariés en insertion se sont rencontrés et s'entraident dans la mise en place de leurs projets professionnels.
 - Ajout de convivialité dans l'équipe et de proximité entre les salariés en insertion et les salariés permanents.
 - Remobilisation des salariés qui s'étaient « installés » dans l'association et qui désormais s'impliquent dans leur parcours professionnel.

Organigramme

- **Présidente d'honneur : Lucienne ROULLET**
- **Présidente : Béatrice HATIER** **Vice-Présidente : Joëlle BOIVIN**
- **Trésorier : Jean-Pierre KUBIAK MORIN** **Trésorier adjoint : Etienne KERGASTEL**
- **Secrétaire : Françoise FAYET** **Secrétaire adjointe : Nicole BELLANGER**
- **Administrateurs : Cyril ROULLET, Hubert BOIVIN**

- **Personnel Salariés Permanents en CDI en 2023:**
 - **Priscilla PANDORE : coordinatrice, responsable administratif et comptable**
 - **Brigitte GALOPIN : responsable de site, partie en retraite au 31/12/2023**
 - **Marie-Christine MANTEL : chargée d'emploi et de placement puis chargée de missions RH**
 - **Antoine TUFFREAU, Camille BONNY : conseillers en transition professionnelle**
 - **+ Mélanie HUET : conseillère en transition professionnelle en contrat d'alternance**

- **Les salariés en parcours d'insertion sont en CDDU : contrats à durée déterminée d'usage.**

Ressources humaines 2023 : Les salariés en insertion professionnelle

- **Effectif** : 115 salariés en insertion, soit 21,10 ETP (22,62 ETP en 2022)
- **Flux** : 33 salariés recrutés (31 en 2022) pour 40 salariés sortis en CDI, CDD, formations, sorties positives, maladie...
- **Heures annuelles** : 33 913 heures (36360 heures en 2022)
- **Métiers exercés** : ménage, jardinage, bricolage, nettoyage de locaux, travaux de peinture intérieure, manutention, gardiennage, métiers polyvalents de l'hôtellerie-restauration, services hospitaliers...
- **Formations suivies** : remise à niveau des savoirs de base, CACES, prévention sécurité-incendie, ateliers internes animés par l'équipe des Permanents.
- **Observations** :
 - Augmentation des contacts avec le public jeune (moins de 26 ans) ;
 - 78 % de femmes recrutées en 2023 ce qui diminue la parité, à surveiller en 2024.
- Augmentation des sorties en emploi de 50 % grâce à l'effet « fin de parcours » et aux bénéfices apportées par la formation Seve Emploi.

Ressources humaines 2023

Salariés en insertion : caractéristiques et sorties

Caractéristiques	2022	2023	EVOLUTION
Total des heures de mise à disposition	36350	33913	-6,70%
Nombre d'Equivalent Temps Plein (1ETP=1607h)	22,62	21,10	-6,72%
Nombre de personnes mises à disposition	117	115	-1,71%
Dont 1 ^{ère} mise à disposition	31	33	6,45%
Femmes	84	89	5,95%
Hommes	33	26	-21,21%
Bénéficiaires du RSA	33	35	6,06%
Bénéficiaires de l'ASS	3	5	66,67%
Reconnus travailleurs handicapés	11	10	-9,09%
Moins de 26 ans	3	5	66,67%
Plus de 50 ans	67	68	1,49%
Niveau égal ou inférieur au CAP	99	91	-8,08%
SORTIES	2022	2023	EVOLUTION
Total de l'intégralité des sorties de la structure	34	40	augmentation
<i>Dont personnes ayant réalisées +150h (sorties retenues par la DDETS sur les 12 derniers mois)</i>	4	13	augmentation
Sorties dynamiques (durables + transitions + positives) totales	60,00%	81,25%	Objectif 60% dépassé
Sorties dans l'emploi durable (CDI, CDD+6 mois, création entreprise, entrée dans la fonction publique)	30,00%	37,50%	augmentation
Sorties dans l'emploi de transition (CDD-6 mois et contrats aidés)	30,00%	6,25%	baisse
Sorties positives (formation, autre SIAE, retraite)	0,00%	37,50%	augmentation
Autres sorties (sans nouvelle, chômage, inactif)	40,00%	18,75%	baisse

Ressources humaines 2023 : Les salariés permanents

- **Effectif** : 5 salariés permanents, soit 3,97 ETP +1 personne à 75 % en alternance en novembre et décembre. (En 2022 : 7 permanents, soit 3,65 ETP). L'augmentation de l'effectif du personnel en charge de l'accompagnement social et professionnel a été indispensable afin de remplir nos objectifs.
- **Flux** : 1 embauche en contrat de professionnalisation, 1 départ en retraite.
- **Heures annuelles** : 7234,38 H (6647,25H en 2022) + 175H en contrat d'alternance.
- **Temps dédié au suivi accompagnement** : 65 %, en augmentation par rapport à 2022.
- **Temps dédié au travail administratif** : 35 %
- **Formations suivies** : Gestion financière des associations, Maîtriser l'organisation du CSE, Perfectionnement GTA, Amélioration des pratiques des CIP, Ateliers Réseaux sociaux et RGPD, Gestion de l'agressivité, formation collective Seve Emploi, Innovation dans le recrutement des publics.
- **Activités exercées** : suivi-accompagnement des salariés, accueil des candidats et des clients, suivi des mises à disposition, administratif lié à la création des contrats de travail et de prestation de services, relations partenariales avec les prescripteurs emploi, payes, facturations, comptabilité...

Le suivi-accompagnement social et professionnel

- **Touraine Entraide est une association intermédiaire (code du Travail, art. L5231-7 et suivants)** qui a pour objet l'emploi de personnes rencontrant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle particulières ET leur accompagnement social et professionnel. L'objectif est de permettre à ces personnes leur accès à une meilleure situation sociale et professionnelle. L'objectif est donc la sortie de Touraine Entraide pour accéder à un emploi, une formation, une création d'activité...
- **Durée des parcours d'insertion** : 2 ans, prolongeable lorsque la situation sociale et professionnelle le justifie. Cette durée a été fixée par la loi 2020 réformant les parcours d'insertion par l'activité économique, effective depuis novembre 2021.
- **Modalités et déroulement de l'accompagnement** : Lors d'entretiens individuels ou lors d'ateliers thématiques, nous travaillons avec les salariés sur l'élaboration et la mise en œuvre du projet professionnel, la proposition d'offres d'emploi et de formations, le suivi des recherches d'emploi et la résolution de problématiques sociales en lien avec les partenaires externes (langue, mobilité, aide administrative, droit...),
- **Mission complémentaire extérieure à Touraine Entraide** : Participation aux commissions RSA de la maison de la solidarité d'Amboise : étude des situations de bénéficiaires du RSA du territoire.

Prestations de service

- **Chiffre d'affaires : 705495€.**
- **440 clients adhérents** : 87 % de clients particuliers, 13 % de clients professionnels.
- **Les salariés en insertion sont mis à disposition** chez des particuliers, dans des associations, collectivités ou entreprises afin d'exercer des tâches ponctuelles ou régulières.
- **Suivi des mises à disposition** : nous recueillons les demandes d'intervention des clients. Des visites sur place peuvent être organisées sur demande où lorsque la situation le nécessite. Nous proposons un suivi des missions afin de permettre leur réussite : entretiens téléphoniques, visites, questionnaires de satisfaction.
- **Sécurité** : dans le cadre de la mise à disposition, le client doit fournir les équipements de protection individuels et fournir le matériel nécessaire sécurisé. Touraine Entraide fournit par défaut gants, blouse et chaussures de sécurité pour les activités les plus fréquentes (nettoyage, jardinage). Les clients nous préviennent au moindre incident.

Autres actualités 2023

- Ouverture de Touraine Entraide aux personnes en formation continue en recherche de stages et aux périodes de mise en situation professionnelle :
 - Accueil de 2 stagiaires ayant eu besoin de découvrir les métiers de l'accueil et du secrétariat
 - Accueil de 3 stagiaires ayant eu besoin de confirmer leur intention d'entrée en formation (chargée de communication, comptabilité, conseiller en insertion professionnelle)
- La nouvelle délégation du comité social économique CSE a été constituée à l'issue du processus électoral du 29/11/2023 pour 4 ans.
- Nous intégrons un collectif pour l'emploi sur le territoire d'Amboise : formations sur le dernier trimestre 2023 sur le thème du recrutement et la mobilisation des publics, visites inter-structures.
- Nous avons formalisé des partenariats avec les CCAS de proximité pour mutualiser nos actions sur l'emploi et l'accompagnement des personnes en parcours IAE.

Enjeux et projets 2024

- Impact de la nouvelle réglementation des parcours IAE :
 - Diminution des heures attendues en 2024 en raison de l'embauche des anciens salariés chez les clients chez lesquels ils étaient missionnés
 - Qualité augmentée de l'accompagnement démarrant avec de nouveaux salariés.
- Intégrer les principes de la formation-action suivie en 2023 avec un souhait éventuel d'accéder à la 2^e année du cycle de formation en 2025 :
 - Mettre en place un planning d'actions sur l'année : ateliers, réunions d'équipe, définition de critères d'objectifs pour évaluer notre activité
 - Poursuivre les actions : prospections, suivi dans l'emploi, ciblage des intérêts professionnels des salariés.
- Priorité aux partenariats pour être en lien avec les différents accompagnateurs du territoire et pouvoir répondre aux demandes des salariés en transition professionnelle.